

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
CONVENTION DE PROJET
LONGEVILLE-LES-METZ - 51 rue des Pépinières - Logements sociaux
MO10L032900

Le conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'Etat,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par l'OPH Metz Métropole souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise foncière du bien situé au 51 rue des Pépinières, sis sur le territoire communal de Longeville-lès-Metz, en vue de créer des logements sociaux,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la commune de Longeville-lès-Metz et l'OPH Metz Métropole annexée à la présente délibération, portant sur l'acquisition, concomitamment la cession d'usufruit à l'OPH Metz Métropole, le portage puis à terme la cession complète du bien susvisé d'une superficie de 02 a 92 ca pour une enveloppe financière d'un montant prévisionnel de 300 000 € HT,

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Longeville-lès-Metz et l'OPH Metz Métropole la convention de projet annexée à la présente délibération,

- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

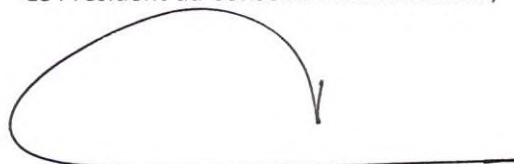
VU ET APPROUVE

Le '14 MARS 2022'

La Préfète de Région,

et par délégation
Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Le Président du Conseil d'Administration,



Anthony CAPS